

AVANT-PROPOS

La Confédération s'est résolument engagée dans la lutte pour l'amélioration de la sécurité sur les chantiers de construction. Elle en fait le thème de ce nouveau rapport annuel, après y avoir consacré son Forum Construction de février dernier et avant de lancer sa grande campagne de communication sur la prévention à la fin de cet été.

Le travail en sécurité est une évidence pour tous. Gage de santé et de bien-être des travailleurs, il devrait être une réalité pour les quelque 200.000 collaborateurs de toutes nationalités qui travaillent chaque jour sur les chantiers en Belgique.

Il n'en est malheureusement pas ainsi. Les statistiques d'accidents, même si elles se sont nettement améliorées depuis plus de dix ans, restent beaucoup trop élevées, le secteur prenant à son compte plus de 10% du nombre total d'accidents de travail en Belgique.

Il n'y a cependant aucune fatalité dans ces chiffres ! L'accident de travail peut être évité si chacun, dans les entreprises comme auprès des autres intervenants dans l'acte de construire, se sent pleinement responsable de la sécurité de tous.

Dans une approche de responsabilité sociétale, qui doit être la nôtre, il est tout naturel d'inclure la prévention dans les fondements mêmes de la culture de nos entreprises et d'en faire un outil essentiel de la gestion quotidienne de nos chantiers.

D'autres pays européens l'ont fait avant nous, avec des résultats qui montrent que la construction peut devenir un secteur qui maîtrise beaucoup mieux les risques liés à ses activités. Nos comportements et nos mentalités doivent donc évoluer et aider ainsi à ce que la construction belge se hisse au niveau de ces pays qui enregistrent le moins d'accidents de travail sur les chantiers.

La Confédération veut le changement et elle appelle tous les entrepreneurs et leurs partenaires dans l'acte de construire à se mobiliser pour atteindre cet objectif et faire de nos chantiers de demain des lieux de travail sains et sûrs.

Nous sommes persuadés que ce rapport annuel a toute son utilité dans l'accompagnement de la démarche vers une politique de prévention responsable que les entreprises ne manqueront pas de suivre. Il est riche d'informations et de témoignages, il pose des constats clairs, il offre des conseils et propose des solutions. En bref, il s'investit lui-même dans cette démarche de prévention responsable pour ouvrir la voie à tous ceux qui sont convaincus d'agir.

Ce rapport, dont on verra dès l'introduction toute l'étendue du champ des recherches, a donc vocation à être un vecteur du changement. Mais là s'arrête son apport ! Le vrai changement viendra de la volonté des entrepreneurs et, avec eux, des autres parties intervenantes de s'impliquer sans relâche dans la sécurité.

Nous souhaitons à tous une lecture inspirante de ce rapport et nous voulons déjà remercier tous ceux qui dès aujourd'hui s'engageront aux côtés de la Confédération pour que la construction belge rejoigne les pays les plus performants en matière de sécurité d'ici 2020.



Paul Depreter
Président



Robert de Muelenaere
Administrateur délégué